

SOMMAIRE

ARTICLE 1-CONTRACTANT (LE TITULAIRE EST UNE PERSONNE PHYSIQUE)	3
ARTICLE 1-CONTRACTANT (LE TITULAIRE EST UNE PERSONNE MORALE)	3
ARTICLE 1-CONTRACTANT (LE TITULAIRE EST GROUPEMENT DE PERSONNES)	4
ARTICLE 2- OBJET - INTERVENANTS	8
2.1 Objet du marché	
2.2 Intervenants	
ARTICLE 3- DUREE DU MARCHE ET RECONDUCTION	8
3.1 Durée du marché	
3.2 Reconduction	
ARTICLE 4- PRIX	9
4.1 Modalités de variation des prix	
4.2 Montant de l'offre	
4.3 Décomposition du prix par cotraitant en cas de groupement conjoint	
4.4 Sous-traitance	
ARTICLE 5 - AVANCE	11
ARTICLE 6 - REGLEMENT	12
6.1 Délais de règlement	
6.2 Mode de règlement	
ARTICLE 7 - PIECES A PRODUIRE PAR LE COCONTRACTANT	14
ARTICLE 8 - APPROBATION DU MARCHE	15
8.1 Le présent marché se trouve ainsi conclu à la date figurant ci-dessous	
8.2 Les sous-traitants proposés à l'article 4.4 ci-dessus sont acceptés comme ayant droit au paiement direct dans les conditions indiquées	
8.3 Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement	

ARTICLE 1 –CONTRACTANT (LE TITULAIRE EST UNE PERSONNE PHYSIQUE)

Je, contractant unique soussigné, engageant ainsi ma personne, désignée dans le marché sous le nom « le titulaire »

M agissant en mon nom personnel,

Domicilié à

-Immatriculé à l'INSEE :

- Numéro SIRET :

- Code de la nomenclature d'activité française (NAF

- Numéro d'identification au registre du commerce :

après avoir pris connaissance des cahiers des charges et des éléments qui sont mentionnés dans l'acte d'engagement,

-M'ENGAGE, sans réserves, conformément aux conditions, clauses et prescriptions des documents vissés ci-dessus à exécuter les prestations aux conditions ci-après, qui constituent mon offre.

-AFFIRME, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que je suis titulaire d'une police d'assurance garantissant l'ensemble des responsabilités que j'encours :

Compagnie :

N° Police :

-CONFIRME, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que les sous-traitants proposés à l'Article 4.4 ci-après répondent aux conditions ci-dessus et qu'ils sont également titulaires de polices d'assurances garantissant les responsabilités qu'ils encourent.

		1 ^{er} sous-traitant		2 ^{ème} sous-traitant		3 ^{ème} sous-traitant
Compagnie :						
N° de Police :						

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si l'attribution du marché a lieu dans un délai de 120 (cent vingt) jours à compter de la date limite de réception des offres.

ARTICLE 1 –CONTRACTANT (LE TITULAIRE EST UNE PERSONNE MORALE)

Je, contractant unique soussigné, engageant ainsi ma personne, désignée dans le marché sous le nom « le titulaire »

M

agissant pour le compte de la société dénommée

ayant son siège social à :

Forme de la société :

Capital :

-Immatriculée à l'INSEE :

-Numéro SIRET :

- Code de la nomenclature d'activité française (NAF)

- Numéro d'identification au registre du commerce :

après avoir pris connaissance des cahiers des charges et des éléments qui sont mentionnés dans l'acte d'engagement,

-M'ENGAGE, sans réserves, conformément aux conditions, clauses et prescriptions des documents vissés ci-dessus à exécuter les prestations aux conditions ci-après, qui constituent mon offre.

-AFFIRME, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que la Société pour laquelle j'interviens, est titulaire d'une police d'assurance garantissant l'ensemble des responsabilités qu'elle encourt :

Compagnie :

N° Police :

-CONFIRMONS sous peine de résiliation de plein droit du marché, que les sous-traitants proposés à l'Article 4.4 ci-après répondent aux conditions ci-dessus et qu'ils sont également titulaires de polices d'assurances garantissant les responsabilités qu'ils encourent.

		1 ^{er} sous-traitant		2 ^{ème} sous-traitant		3 ^{ème} sous-traitant
Compagnie :						
N° de Police :						

L'offre aissi présentée ne me lie toutefois que si l'attribution du marché a lieu dans un délai de 120 (cent vingt) jours à compter de la date limite de réception des offres.

ARTICLE 1 –CONTRACTANT (LE TITULAIRE EST UN GROUPEMENT DE PERSONNES)

NOUS, soussignés,

Cotraitants conjoints,

Cotraitants solidaires,

Engageant ainsi les personnes physiques ou morales ci-après, désignées dans le marché sous le nom « TITULAIRE »

_ 1^{er} cocontractant

(cas d'une personne morale)

M

Agissant au nom et pour le compte de la société :

Ayant son siège social :

Forme de la société : capital :

-Immatriculée à l'INSEE :

-Numéro SIRET :

- Code de la nomenclature d'activité française (NAF)

- Numéro d'identification au registre du commerce :

(cas d'une personne physique)

M

Agissant en mon nom personnel

Domicilié à

Et immatriculé au RCS de : sous le n° :

Et étant pour tout ce qui concerne l'exécution du présent marché, représentés par :

-la société (Cas de la personne morale)

représentée par M

ou Monsieur (Cas de la personne physique)

,dûment mandaté à cet effet, est le **mandataire du groupement conjoint, solidaire de chacun des membres du groupement** pour ses obligations contractuelles à l'égard de la maîtrise d'ouvrage,

-la société (Cas de la personne morale)

représentée par M

ou Monsieur (Cas de la personne physique)

,dûment mandaté à cet effet, est le **mandataire du groupement conjoint.**

-la société (Cas de la personne morale)
représentée par M _____, dûment
ou Monsieur (Cas de la personne physique) _____, dûment
mandaté à cet effet, est le **mandataire du groupement solidaire**.

_ 2^{ème} cocontractant

(cas d'une personne morale)

M

Agissant au nom et pour le compte de la société :

Ayant son siège social :

Forme de la société : _____ capital : _____

-Immatriculée à l'INSEE :

-Numéro SIRET :

- Code de la nomenclature d'activité française (NAF)

- Numéro d'identification au registre du commerce :

(cas d'une personne physique)

M

Agissant en mon nom personnel

Domicilié à _____

Et immatriculé au RCS de : _____ sous le n° : _____

Et étant pour tout ce qui concerne l'exécution du présent marché, représentés par :

_ 3^{ème} cocontractant

(cas d'une personne morale)

M

Agissant au nom et pour le compte de la société :

Ayant son siège social :

Forme de la société :

capital :

-Immatriculée à l'INSEE :

-Numéro SIRET :

- Code de la nomenclature d'activité française (NAF)

- Numéro d'identification au registre du commerce :

(cas d'une personne physique)

M

Agissant en mon nom personnel

Domicilié à

Et immatriculé au RCS de :

sous le n° :

Et étant pour tout ce qui concerne l'exécution du présent marché, représentés par :

- Après avoir pris connaissance des cahiers des charges et des éléments qui sont mentionnés dans l'acte d'engagement,

-AFFIRMONS, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que nous sommes titulaires d'une police d'assurance garantissant l'ensemble des responsabilités que nous encourons :

	1 er cocontractant	2 ème cocontractant	3 ème cocontractant
Compagnie :			
N° police :			

-CONFIRMONS, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que les sous-traitants proposés à l'article 4.4 ci-après répondent aux conditions ci-dessus rappelées et qu'ils sont également titulaires de polices d'assurances garantissant les responsabilités qu'ils encourent.

	1 er sous-traitant	2 ème sous-traitant	
Compagnie :			
N° police :			

- nous engageons sans réserve, en tant qu'entrepreneurs groupés, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies,

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si l'attribution du marché a lieu dans un délai de () jours à compter de la date limite de réception des offres.

ARTICLE 2 – OBJET- INTERVENANTS

2.1 Objet du marché

Le marché à pour objet : : La création d'un local commercial à vocation de boucherie en rez de chaussée d'un bâtiment communal à Cologne 32430.

Les travaux sont répartis en 7 lots, traités par marchés séparés, à savoir :

N° du lot	Désignation du lot
1	VRD-Démolition-GO-Maçonnerie-Enduits
2	Menuiseries Extérieures Aluminium-Serrurerie
3	Plâtrerie- Faux-plafonds
4	Panneaux Isolants- Menuiserie dans panneaux isolants
5	Revêtements de sols
6	Electricité CF-cf
7	Chauffage-VMC-Plomberie-Sanitaires

Le présent acte d'engagement se rapporte au lot N°

2.2 Intervenants

a)- Le maître d'œuvre est identifié en première page du présent acte d'engagement. Il est titulaire d'une mission de base sans exécution.

b) – Le contrôle technique est confié à la société SOCOTEC 13, Ter place du Maréchal LANNES 32 000 AUCH. La mission confiée :L –LE –SEI – HAND.

Controleur : Mr GUYON Philippe tel :05 62 63 47 20 06 19 77 89 20

c)- La mission de coordonnateur, en matière de sécurité et de protection de la santé des travailleurs est confiée à : Mr Marc ELHUYAR 72. Rue du Maréchal FOCH 65 000

TARBES . Tél : 05 62 93 51 80 60 23 80 65 99

Mail :marc.elhuyar@socotec.com

ARTICLE 3 – DUREE DU MARCHE ET RECONDUCTION

3.1 Durée du marché

La durée d'exécution globale de l'ensemble des marchés est de 5 mois à compter de la date fixée par l'Ordre de service précisant la date de démarrage de la période de préparation.

La durée d'exécution des marchés comprend la période de préparation et le délai d'exécution des travaux de chacun des marchés allotés.

La durée de la période de préparation est fixée à l'article 10.1 du CCAP.
Le délai global d'exécution de l'ensemble des travaux allotis est de 5 mois.

Le délai d'exécution des travaux incombant au titulaire du présent marché est fixé, au sein du délai global d'exécution, dans le calendrier prévisionnel d'exécution annexé au dossier de consultation des entreprises.

Conformément à l'article 19.1.4 du CCAG travaux, le délai d'exécution des travaux incombant au titulaire du présent marché est confirmé ou modifié pendant la période de préparation du chantier dans les conditions prévues à l'article 28.2 du CCAG et à l'article 10.0 du CCAP.

3.2 Reconduction

Le marché ne sera pas reconduit.

ARTICLE 4 – PRIX

4.1 Modalités de variation des prix

Le marché est passé à prix ferme actualisable.

Les conditions de variation des prix sont définies à l'article 3.3 du CCAP.

La présente offre est établies sur la base des conditions économiques en vigueur , au mois : Mai 2018 (mois m0).

4.2 Montant de l'offre

(le candidat remplit un acte d'engagement pour chaque variante et donne les précisions ci-dessous).

Cet acte d'engagement correspond à :

-La solution de base

-La variante suivante :.....

Marché à prix forfaitaire

Les travaux seront rémunérés par application d'un prix global et forfaitaire égal à :

Montant eu euros H.T :.....

Montant en euros H.T (en lettres) :.....

T V A au taux de%- Montant en euros :.....

Montant en euros TTC :.....

Montant en euros T.T.C (en lettres) :.....

En cas de groupement conjoint d'entreprises, la décomposition des prestations et paiements par cotraitant est précisé à l'article 4.3 ci-après.

Prestations supplémentaires éventuelles (PSE) ou variantes OBLIGATOIRES :

	Montant H.T	Montant TVA	Montant TTC
VARIANTES	(En moins ou plus value	à l'offre de base)	
PSE			

4.3 Décomposition du prix par cotraitant en cas de groupement conjoint

En cas de groupement conjoint, le prix global forfaitaire est réparti entre les cotraitants de la façon suivante :

Prestations	Désignation du cotraitant	Montant H.T en euros
	TOTAL	

Versement de la rémunération du mandataire du groupement conjoint :

La rémunération du mandataire du groupement pour sa mission de coordination est incluse dans le prix de ses travaux .Elle lui sera versée au fur et à mesure du versement de ses règlements.

4.4 Sous-traitance

Le titulaire :.....

N'envisage pas de sous-traiter l'exécution de certaines prestations.

Envisage pas de sous-traiter l'exécution de certaines prestations.

Dans le cas de sous-traitance, le tableau ci-après indique la nature et le montant des prestations que le titulaire, mandataire ou cotraitant envisage de faire exécuter par des

sous-traitants payés directement, les noms de ces sous-traitants ;les montant des prestations sous-traitées indiqué dans le tableau constitue le montant maximum de la créance que le sous-traitant concerné pourra céder ou présenter en nantissement.

Le titulaire annexe au présent acte d'engagement les actes spéciaux de chacun des sous-traitants (formulaire DC4).

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée acceptée par la notification du contrat et qui prendra effet à la date de notification.

Cas d'une entreprise :

Nature de la prestations (*)	Sous-traitant devant exécuter la prestation	Montant de la prestation T.T.C

(*) indication de la tranche concernée dans le cas de marché avec des tranches .

Cas d'un groupement :

Entreprise donneur d'ordre et prestation intéressée (s)	Nature de la prestation sous-traitée (*)	Sous-traitant devant exécuter la prestation	Montant de la prestation T.T.C

(*) indication de la tranche concernée dans le cas de marché avec des tranches .

ARTICLE 5 - AVANCE

Le marché fait l'objet d'une avance dans le cadre de la réglementation en vigueur (articles 110 à 113 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016) et dans les conditions définies à l'article 5 du CCAP, sauf renonciation expresse des bénéficiaires indiquée ci-dessous.

1^{er} cotraitant (mandataire)
ou titulaire unique
ou groupement solidaire sans répartition des paiements

..... : accepte de percevoir l'avance
refuse de percevoir l'avance

2^{er} cotraitant l'entreprise :

..... : accepte de percevoir l'avance
refuse de percevoir l'avance

3^{er} cotraitant l'entreprise :

..... : accepte de percevoir l'avance
refuse de percevoir l'avance

ARTICLE 6 – REGLEMENT

6.1 Délais de règlement

Le délai maximum de paiement des avances est de trente jours, à compter de la plus tardive des dates suivantes :

-Notification du marché,

-Notification de l'acte qui emporte commencement du délai d'exécution du marché, si un tel acte est prévu,

-Date de fourniture de la garante le cas échéant.

Dans le cas d'un échelonnement du versement des avances fixées à l'article 5 du CCAP, le règlement de l'avance interviendra sous réserve, le cas échéant, de la production de la garantie relative à la partie d'avance concernée par l'échéance :

-Dans un délai de 30 jours à compter des échéances fixées.

Le délai de règlement des acomptes est de 30 jours, à compter de la réception de la demande d'acompte par le maître d'œuvre.

Le délai maximum de paiement du solde est de 30 jours, , à compter de la réception du décompte général et définitif par le maître d'ouvrage.

Le taux des intérêts moratoires est fixé à l'article 6.3 du CCAP.

6.2 Mode de règlement

Le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du marché par :

1/ virement établi à l'ordre du titulaire(joindre les RIB)

DESIGNATION DU TITULAIRE
Nom de l'entreprise :
Raison sociale :
Adresse :

Référence compte bancaire :

2/Cas d'un groupement solidaire sans répartition de paiements

Le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché par :

-virement sur un compte ouvert au nom du mandataire solidaire (joindre un RIB)

-virement sur un compte commun ouvert au nom des entrepreneurs groupés (joindre un RIB)

DESIGNATION DU TITULAIRE

Nom de l'entreprise :

Raison sociale :

Adresse :

Référence compte bancaire :

3/Cas d'un groupement Conjoint

Le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du marché selon la répartition définie ci-dessus par :

-Chèque bancaire établi au nom des membres du groupement conjoint,

-virement établi à l'ordre des membres du groupement conjoint (joindre un RIB)

DESIGNATION DU COTRAITANT	REFERENCES BANCAIRES
Nom de l'entreprise :	
Raison sociale :	
Adresse :	
Nom de l'entreprise :	
Raison sociale :	
Adresse :	
Nom de l'entreprise :	

Raison sociale : Adresse :	
-------------------------------	--

ARTICLE 7 – PIÈCES A PRODUIRE PAR LE COCONTRACTANT

En cas d'attribution du marché, le candidat unique ou chaque cotraitant s'engage à produire, à la conclusion du contrat, les pièces mentionnées à l'article 51 du décret n)2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Le candidat unique ou chaque cotraitant s'engage également à produire, tous les 6 mois jusqu'à la fin de l'exécution du marché, les pièces mentionnées aux articles R.1263-12 , D 8222-5 ou D 222-7 et 8 et D 8254-2 à 5 du code du travail.

Les documents établis par les organismes étrangers sont rédigés en langue française ou accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Si l'attribution a lieu l'année suivant celle pendant laquelle le candidat attributaire a remis l'enveloppe contenant sa candidature ou son offre, les attestations d'assurance civile professionnelle et civile décennale en cours de validité , seront à remettre dans un délai mentionné au RC.

L'attestation d'assurance civile décennale sera également à remettre dans ce délai.

Le candidat est informé de ce que la non production de ces pièces emportera rejet de son offre et son élimination ou résiliation du contrat.

Fait en un seul original

A :..... Le.....

Mention(s) manuscrite(s)

« lu et approuvé »

Signature(s) du (ou des) entrepreneur(s) ou du mandataire

Dûment habilité par un pouvoir (ci-joint) des co-traitants

8.1 Le présent marché se trouve ainsi conclu à la date figurant ci-dessous

8.2 Les sous-traitants proposés à l'article 4.4 ci-dessus sont acceptés comme ayant droit au paiement direct dans les conditions indiquées

8.3 Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement

A..... Le
.....

	Base	Variante	PSE	Total HT	TVA	Total TTC
Montant €						

Le Maire de la Commune de COLOGNE

Mr André TOUGE